

INTERCLUBS D4

½ Finale de Comité

Madame, Monsieur,

Votre équipe s'est qualifiée pour jouer la 1/2 finale des Interclubs Division 4.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation :

Samedi 16 février 2019

Lieu :

Bridge Club St Exupéry – 6 avenue du Dr Schweitzer. 69330 Meyzieu
Tel : 04.26.17.06.63
Petite restauration possible sur place (sur réservation)

Déroulement :

Un patton suisse de 20 équipes.
6 matchs de 10 donnes

Horaires :

1^{er} match : 10h30 2^e match : 12h00 3^e match : 13h30
4^e match : 15h00 5^e match : 16h30 6^e match : 18h00 (*fin prévue vers 19h30*)

Arbitre :

Pierre MARCHE – Port : 06.82.73.31.64

Nombre de qualifiés :

7 équipes

Finale de Comité : Samedi 30 et dimanche 31 mars 2019 à Rhône Garon (Charly)

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 2 (Article 144 du Règlement national des compétitions). Toutes les équipes doivent disposer de 2 feuilles de conventions.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité par mail jusqu'à 24h avant le début de la compétition : colybridge@bbox.fr
- ✓ Prévenir l'arbitre si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales salutations.

Godefroy de Tessières
06.23.14.62.55